

Correction Brevet blanc français

Grammaire et compétences linguistiques

1) Ligne 25 : « ces atroces petits corps lisses et froids »

a) Ce groupe nominal désigne les serpents évoqués par la narratrice à la ligne précédente.

b) « Atroces » est un adjectif qualificatif qui complète le nom « corps ».

« Petits », « lisses » et « froids » sont également des adjectifs qualificatifs.

2) Réécriture

« C'**était** un village, et pas une ville ; les rues, grâce au ciel, **n'étaient** pas pavées ; les averses y **roulaient** en petits torrents, secs au bout de deux heures ; c'**était** un village, pas très joli même, et que pourtant j'**adorais**. Le charme, le délice de ce pays fait de collines et de vallées si étroites que quelques-unes **étaient** des ravins, c'**était** les bois, les bois profonds et envahisseurs, qui **moutonnaient** et **ondulaient** jusque là-bas, aussi loin qu'on **pouvait** voir... »

3) Ligne 17 : « Des prés verts **les** trouent par places »

« Les » occupe la fonction de complément d'objet direct du verbe « trouent ».

Il remplace le groupe nominal « les bois » évoqué à la ligne précédente.

4) « Née » (ligne 1) :

- Il s'agit du participe passé du verbe « naître » utilisé ici au passé composé de l'indicatif à l'actif.
- Le participe passé, lorsqu'il est précédé de l'auxiliaire être, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet de la phrase.
- « J' » (renvoyant à « Claudine ») est le sujet de la phrase, il est donc au féminin singulier. Ainsi avec l'auxiliaire être, l'accord se fait entre le sujet (j', féminin singulier) et le participe passé, d'où l'orthographe du participe passé « née ».

Compréhension et compétence d'interprétation

1) Lignes 15 à 21

a) Dans le troisième paragraphe, la narratrice fait une description des bois et leur attribue diverses caractéristiques, à la fois positives et négatives.

D'un côté, ce sont des bois « *profonds et envahisseurs* » (lignes 16 et 17) qui dévorent tout de par leur abondance et leur ampleur « *qui moutonnent et ondulent jusque là-bas, aussi loin qu'on peut voir...* » (lignes 16-17).

Mais d'un autre côté, ce sont aussi des bois « *superbes* » (ligne 18), dotés d'un « *vert velouté* » (ligne 20), et qui font « *le charme, le délice de ce pays* » (ligne 15).

b) Hormis ces vastes bois, le paysage est composé de champs cultivés ou pas, « *des prés verts [...], de petites cultures aussi* » (lignes 17-18) ainsi que de quelques rares maisons, « *quelques fermes disséminées* » (ligne 19).

2) Lignes 28 et 29

Claudine est très attachée à ces bois ce qui fait que, malgré la crainte de tomber nez à nez avec un serpent, elle retourne s'y promener sans cesse. Sans doute que la peur qu'elle ressent en croisant une couleuvre est aussi excitante à ses yeux et qu'elle recherche un peu cette menace.

De plus, **elle aime y observer la nature** dont les fleurs comme le « *muguet* » (ligne 24) ou la « *passerose* » (ligne 26) ainsi que les petites bêtes dont « *des chenilles veloutées et des araignées des bruyères, si jolies, rondes et roses comme des perles* » (lignes 31 et 32).

Les bois représentent pour Claudine **un espace de liberté**.

3) Lignes 30 à 32

Le pronom personnel « *ça* » renvoie aux « *petites grandes filles* » (ligne 30) qui accompagnent parfois Claudine dans les bois.

L'utilisation de ce pronom est surprenante car il est habituellement employé pour désigner des choses et objets, non des êtres vivants .

En choisissant ce pronom, la narratrice montre le peu de considération qu'elle ressent envers ces jeunes filles. L'emploi est dépréciatif /péjoratif .

4) Claudine semble être heureuse de vivre à Montigny.

C'est un village qu'elle connaît très bien, à sa manière du moins, comme le montre l'ensemble du premier paragraphe dans lequel elle revient sur la description du village qu'elle a lue dans son livre de géographie. Elle en a une vision précise et bien personnelle qui prouve à quel point elle a investi ces lieux, elle se les est appropriés : « *à ma manière* » dit-elle ligne 9.

De plus, à la fin de ce paragraphe, elle déclare elle-même son amour pour Montigny : « *c'est un village, pas très joli même, et que pourtant j'adore* » (ligne 14). Dans le deuxième paragraphe, elle réitère son amour pour ces lieux : « *Le charme, le délice de ce pays* » (ligne 15). Les termes « *charme* » et « *délice* » sont très élogieux et prouvent à quel point elle est attachée à Montigny et comme elle s'y trouve heureuse.

Quant aux bois qui constituent une grande part de ce village, **elle y est tout particulièrement attachée** comme le souligne l'utilisation de la phrase exclamative ligne 22, « *Chers bois !* » ainsi que l'emploi de l'adjectif « *chers* » pour les qualifier.

Ainsi, ces trois paragraphes nous montrent à quel point Claudine aime vivre à Montigny et se plaît dans ce village.

5) Les deux documents comportent des similitudes et des différences.

Similitudes :

- Il est question d'une petite fille dans les deux documents.
- « La Fillette au cerceau » représente justement ce genre de petites filles que Claudine a du mal à supporter, à cause de leur comportement peut-être trop citadin, attentives à leur apparence.

Différences :

- Renoir a représenté une petite fille **en robe et escarpins, les cheveux retenus par un nœud, tenant en main son cerceau** qui contraste fortement avec Claudine, de par sa tenue soignée.
- L'enfant que représente Renoir est plutôt **sage et a une attitude calme et posée tandis que Colette brosse l'image d'une enfant plus intrépide, insouciante, et aventurière**, qui cherche à sortir de la routine, par l'évasion en forêt et les défis quotidiens: l'une des activités favorites de Claudine est la promenade en forêt, sans se soucier de déchirer ses robes, de rencontrer des insectes, ou de recevoir des coups et des griffures d'arbustes.

RÉDACTION.

Sujet d'invention :

Évoquez un lieu de votre enfance qui a représenté pour vous un espace de jeux et de découvertes.

Votre texte mêlera description et narration et cherchera à faire partager les sensations et les sentiments que vous avez alors éprouvés.

Votre rédaction sera d'une longueur minimale d'une soixantaine de lignes (300 mots environ).

On attend une production libre, de type narratif et descriptif.

On attend que ce récit autobiographique contienne une description du lieu de l'enfance de l'élève qui a représenté pour lui un espace de jeux et de découvertes ainsi que les sentiments et les sensations du narrateur.

On évalue :

- **les qualités narratives** : aptitude à construire un récit qui progresse.
- **les qualités d'invention** : aptitude à décrire un lieu de son enfance représentant un espace de jeux et de découvertes et les réactions que son évocation provoque.
- **les qualités d'expression et la richesse du vocabulaire**, en particulier celui des sentiments.

Sujet de réflexion :

Pensez-vous comme Colette qu'un enfant trouve le plus de possibilités de jeux et d'aventures à la campagne ?

Vous proposerez une réflexion organisée et argumentée en vous appuyant sur votre expérience, sur vos lectures et sur vos connaissances personnelles.

Votre rédaction sera d'une longueur minimale d'une soixantaine de lignes (300 mots environ).

Les élèves peuvent opter **pour une réponse positive** (c'est à la campagne qu'un enfant trouve le plus de possibilités de jeux et d'aventures) **ou / mais aussi pour une réponse négative** (c'est à la ville et non à la campagne qu'un enfant trouve le plus de possibilités de jeux et d'aventures). Quel que soit le choix qu'ils fassent, on n'attend pas de leur part une réflexion contradictoire mais argumentée.

Il faudra tenir compte de **la qualité de l'expression, des caractéristiques formelles du devoir (enchaînement de plusieurs paragraphes visiblement mis en page), de la clarté et de l'argumentation**. L'orthographe est plus spécifiquement évaluée dans la dictée et dans la réécriture.

On valorisera de manière significative les élèves qui prennent appui sur des exemples issus de leur culture littéraire.